

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION  
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété  
Intellectuelle  
Bureau international



(43) Date de la publication internationale  
27 juillet 2006 (27.07.2006)

PCT

(10) Numéro de publication internationale  
WO 2006/077293 A1

(51) Classification internationale des brevets :  
G09F 3/02 (2006.01) B31D 1/02 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :  
PCT/FR2005/003267

(22) Date de dépôt international :  
23 décembre 2005 (23.12.2005)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :  
0500594 20 janvier 2005 (20.01.2005) FR

(71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) :  
GEN'ETIQ (SARL) [FR/FR]; Rue Nicéphore Niepce,  
F-59170 Pont a Marcq (FR).

(72) Inventeur; et

(75) Inventeur/Déposant (pour US seulement) : DE-  
SCHAMPS, Patrick [FR/FR]; 44 rue de la Fourmissière,  
F-59242 Templeuve (FR).

(74) Mandataire : HENNION, Jean Claude; Cabinet Beau  
de Loménie, 27bis rue du Vieux Faubourg, F-59000 Lille  
(FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, LY, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, SY, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasién (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

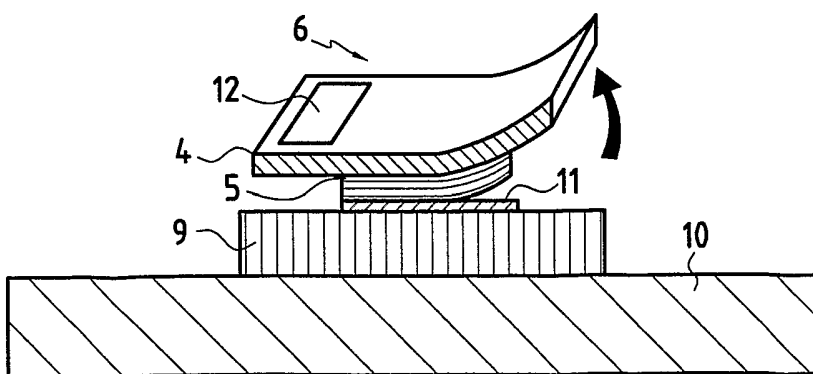
— avec rapport de recherche internationale

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: MULTILAYER PLATE FOR PRODUCING SELF-ADHESIVE LABELS, METHOD FOR THE PRODUCTION OF ONE SUCH PLATE, AND LABEL COMPRISING THE SAME

(54) Titre : PLAQUE MULTICOUCHE POUR LA FORMATION D'ÉTIQUETTES AUTO-APHESIVES, PROCÉDE DE FABRICATION D'UNE TELLE PLAQUE ET ÉTIQUETTE COMPOSANT LA PLAQUE MULTICOUCHE



(57) Abstract: The invention relates to a method for producing a multilayer plate for producing auto-adhesive labels, and to the multilayer plate and the label (6) produced. According to the invention, the multilayer plate comprises a protective film and a multilayer arrangement defining at least one label, said multilayer arrangement comprising a front layer (4), at least one anti-adhesive region exposed to the front layer (4) by the upper face thereof, at least one ink

layer supported by the lower face of the anti-adhesive region and creating a pattern which is visible through the front layer (4), and an adhesive layer, the pattern and at least part of the adhesive of the multilayer arrangement remaining on the carrier (10) in the event of the removal of the label (6) previously positioned on the carrier (10).

(57) Abrégé : L'invention concerne un procédé de fabrication d'une plaque multicouche pour la formation d'étiquettes auto-adhésives ainsi que la plaque multicouche et l'étiquette (6). Selon l'invention, ladite plaque multicouche comporte un film protecteur et un ensemble multicouche définissant au moins une étiquette, cet ensemble multicouche comportant : - une couche frontale (4) ; - au moins une zone anti-adhésive assujettie par sa face supérieure à la couche frontale (4) ; - au moins une couche d'encre supportée par la face inférieure de la zone anti-adhésive et constituant un motif visible à travers la couche frontale (4) ; - une couche d'adhésif, le motif et au moins une partie de l'adhésif de l'ensemble multicouche restant sur le support (10) en cas de retrait de l'étiquette (6) préalablement positionnée sur ledit support (10).

WO 2006/077293 A1



---

*abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.*

**PLAQUE MULTICOUCHE POUR LA FORMATION D'ÉTIQUETTES**  
**AUTO-ADHESIVES, PROCÉDE DE FABRICATION D'UNE TELLE PLAQUE ET**  
**ÉTIQUETTE COMPOSANT LA PLAQUE MULTICOUCHE**

5

L'invention concerne une plaque multicouche pour la formation d'étiquettes auto-adhésives ainsi qu'un procédé de fabrication d'une telle plaque et une étiquette composant la plaque multicouche.

10 L'invention trouvera principalement son application dans la réalisation d'une plaque multicouche dont les étiquettes seront utilisées dans des applications de sécurité et notamment, en vue d'assurer la traçabilité et l'authentification du support auquel l'étiquette sera destinée.

Toutefois, bien que particulièrement prévue pour une telle application, l'étiquette composant la plaque multicouche pourra également être utilisée dans  
15 des applications diverses et notamment, dans des applications de marquage de support.

En fonction des produits pour lesquels ils sont destinés, les étiquettes peuvent remplir un certain nombre de fonction notamment en vue d'assurer leur inviolabilité, leur authentification et leur traçabilité.

20 Pour certains produits et notamment pour les produits des industries pharmaceutiques, une étiquette servant de témoin d'invocabilité est particulièrement importante puisqu'elle permet de s'assurer que le produit n'a pas été ouvert, par exemple, lors de son transport.

L'authentification et la traçabilité sont également très importantes  
25 puisqu'elles permettent de distinguer, un produit contrefait dans un lot de produits contrefaits en comparant les authentifiants et la traçabilité de chaque produit.

Il est également important que l'étiquette disposée sur le produit soit intransférable de manière à empêcher que cette dernière soit détachée puis repositionnée sur un autre produit.

30 En cas de détachement de l'étiquette, il est également important que les informations de traçabilité du produit restent sur ce dernier de façon à ce qu'il soit toujours tracé.

On connaît déjà depuis plusieurs années des étiquettes classiquement dénommées de type « void » ou « tamper evident » ; ces étiquettes permettent de transférer des informations contenues dans l'étiquette sur le support en cas de détachement de l'étiquette du support.

5           Toutefois, compte tenu du procédé de fabrication de ces étiquettes, l'information contenue par ces dernières est identique pour toutes les étiquettes d'une même plaque et empêche donc par conséquent la traçabilité produit par produit. De plus, le motif contenant l'information non variable n'est, également du fait de la structure de ces étiquettes, visible qu'après détachement de l'étiquette.

10           Dans la pratique, il est donc nécessaire pour pouvoir identifier chaque produit équipée d'une étiquette de type void, d'imprimer en plus la couche frontale des étiquettes avec une information variable qui, elle, ne sera pas transférée en cas de détachement de l'étiquette.

15           La présente invention a pour but de pallier les inconvénients précités et de proposer une plaque multicouche pour la formation d'étiquettes auto-collantes comportant des étiquettes permettant une traçabilité personnelle de chaque produit.

20           Un autre objet de l'invention est de proposer une plaque multicouche définissant des étiquettes pouvant être utilisées comme témoin d'ouverture du produit.

25           Un autre objet de l'invention est de proposer une plaque multicouche définissant des étiquettes avec un transfert des informations de l'étiquette sur le support en cas de détachement de cette dernière permettant, d'une part, la possibilité d'authentifier le produit même après détachement de l'étiquette et, d'autre part, d'empêcher la pose de l'étiquette avec l'information relative au produit sur un autre produit.

30           L'invention a ainsi pour objet une plaque multicouche pour la formation d'étiquettes auto-adhésives comportant un film protecteur et un ensemble multicouche définissant au moins une étiquette. Selon l'invention l'ensemble multicouche comporte :

- une couche frontale ;

- au moins une zone anti-adhésive, assujettie par sa face supérieure à la couche frontale ;

- au moins une couche d'encre supportée par la face inférieure de la zone anti-adhésive et constituant un motif visible à travers la couche frontale ;

5           - une couche d'adhésif, le motif et au moins une partie de l'adhésif de l'ensemble multicouche restant sur le support en cas de retrait de l'étiquette préalablement positionnée sur ledit support .

10           L'invention concerne en outre un procédé de fabrication d'une plaque multicouche pour la formation d'étiquettes auto-adhésives comportant au moins un film protecteur et un ensemble multicouche définissant au moins une étiquette dans lequel on réalise :

- une première étape d'assemblage entre une couche frontale et au moins une zone anti-adhésive ;

15           - une étape de projection d'une couche d'encre sur au moins une zone anti-adhésive ;

- une seconde étape d'assemblage entre un film protecteur et une couche adhésive ;

- une troisième étape d'assemblage entre les ensembles obtenus par les première et seconde étapes d'assemblage.

20           D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description ci-après d'un exemple de réalisation de l'invention, la description étant donnée à titre d'exemple non limitatif et en référence aux dessins annexés parmi lesquels :

25           - les figures 1a à 1c représentent les différentes étapes de fabrication d'une première partie de la plaque multicouche conforme à l'invention ;

- les figures 2a et 2b représentent en vue de coupe schématique les étapes de fabrication d'une seconde partie de ladite plaque multicouche conforme à l'invention ;

30           - la figure 3 représente une vue en coupe schématique d'une plaque multicouche conforme à l'invention ;

- la figure 4 représente en vue de coupe une étiquette positionnée sur un support et en cours de détachement.

En se reportant aux dessins annexés et principalement, à la figure 3, on voit que la plaque multicouche 1 comporte un film protecteur 2 et un ensemble multicouche 3 définissant au moins une étiquette 4.

La formation de la plaque multicouche 1 peut être réalisée en continu sur les dispositifs existant et notamment du type polyoléfine, la longueur de la plaque 1 étant variable et éventuellement, la plaque 1 pourra être stockée sous forme de rouleau sur un enrouleur.

L'ensemble multicouche 3 est composé de plusieurs couches dont une couche frontale 4 transparente et dont la face supérieure est, selon une variante avantageuse de l'invention, imprimable.

L'ensemble multicouche 3 comporte également au moins une zone anti-adhésive 5. Cette zone 5 pourra recouvrir intégralement la face inférieure de la couche frontale 4 formant ainsi une couche.

Il pourra également être envisagé tel que représenté dans les figures annexées de réaliser une multitude de zones anti-adhésives, de formats identiques ou non, réparties de préférence de manière homogène pour chaque étiquette 6 formée sur le produit multicouche 1.

L'ensemble multicouche 3 comporte en outre au moins une couche d'encre 7 supportée par la face inférieure de la zone anti-adhésive 5.

Cette couche d'encre 7 constitue un motif 8 visible à travers la couche frontale 4.

La couche d'encre 7 est projetée sur la face inférieure des zones anti-adhésives 5 et constitue un motif 8.

De manière avantageuse, ce motif 8 représente une première information spécifique 11 propre à chaque zone anti-adhésive 5 et par là même, à chaque étiquette 6 comprenant cette zone anti-adhésive 5.

Le motif 8 constituant une première information spécifique 11 pourra notamment être un moyen d'identification du produit de la série du produit, de la date de fabrication du produit ou encore d'autres paramètres relatifs au produit, seuls ou en combinaison.

L'information spécifique 11 pourra être constituée d'une série de chiffres et/ou de lettres ou encore d'un graphisme.

La couche d'encre 7 pourra être réalisée dans une variante de l'invention par une encre visible sous ultraviolets.

L'ensemble multicouche 3 comporte également une couche d'adhésif 9, le motif 8 et au moins une partie de l'adhésif 9 restant sur le support 10 en cas de  
5 retrait de l'étiquette auparavant disposée sur le support 10.

En se reportant à la figure 4, on voit que la couche frontale 4 est imprimée et comprend une seconde information 12.

De manière avantageuse, cette seconde information 12 est spécifique et correspond à la première information spécifique 11 située sur au moins une zone  
10 anti-adhésive de cette même étiquette 6. L'ajout d'une seconde information spécifique de faciliter le contrôle du produit par la comparaison des deux informations. Elle permet également de répartir sur l'étiquette 6 les informations relatives au produit entre celles devant rester sur le produit en cas de retrait de l'étiquette 6 et celles devant rester sur la couche frontale 4.

15 Il est à noter que la seconde information 12 pourra également être non variable et reproduite à l'identique sur l'ensemble des étiquettes 6 définies sur l'ensemble multicouche 3.

A titre d'exemple, il pourra notamment s'agir de la marque ou du type de produit.

20 Dans un mode de réalisation non représenté aux dessins annexés, on pourra également prévoir que la face inférieure de la couche frontale 4 non couverte par ladite au moins une zone anti-adhésive 5 comporte une troisième information sur l'ensemble de ladite plaque, cette information étant non variable.

De la même manière que pour la première information spécifique 11, la  
25 seconde information 12 et la troisième information pourront également être constituées d'une série de chiffres et/ou de lettres et/ou d'un graphisme.

Il est à noter qu'on peut également prévoir au niveau de l'ensemble multicouche 3 une couche supplémentaire de colorant, cette couche de colorant étant disposée entre la couche d'encre 7 et la couche adhésive 9.

30 Il est également à noter que, pour assurer un bon contact entre la couche frontale 4 et la couche adhésive 9, l'épaisseur de la zone anti-adhésive sera de préférence comprise entre 0.1 et 10  $\mu\text{m}$ .

L'invention vise également un procédé de fabrication d'une plaque multicouche qui va être décrite ci-après en référence aux figures 1 et 2.

Le procédé consiste à réaliser une première étape d'assemblage de la couche frontale représentée à la figure 1a avec lesdites au moins zones anti-  
5 adhésives 5, l'ensemble étant représenté à la figure 1b.

Le procédé consiste en outre à réaliser une étape de projection d'une couche d'encre 7 sur ladite au moins une zone adhésive 5, l'ensemble étant représenté à la figure 1c.

Le procédé consiste à réaliser également une seconde étape d'assemblage  
10 pouvant être indifféremment réalisée avant, après ou en même temps que les premières étapes d'assemblage et de projection.

Cette seconde étape d'assemblage permet l'assujettissement entre le film protecteur 2 et la couche adhésive 9.

Le procédé consiste en outre à réaliser une troisième étape d'assemblage,  
15 les ensembles obtenus par les première, seconde étapes d'assemblage.

Le procédé de fabrication comporte également une étape de découpage permettant de définir au moins une étiquette.

D'autres étapes supplémentaires sont également envisageables pour la réalisation de la plaque multicouche avec notamment une étape d'impression de la  
20 couche frontale 4 ou encore une étape d'assemblage entre une couche de colorant et l'ensemble formé par le film protecteur 2 et la couche adhésive 9.

Dans la figure 4, on voit que l'étiquette 6 est posée sur un support 10 après avoir préalablement retiré l'étiquette 6 du film protecteur 2.

Dans cette figure 4, on imagine qu'un individu retire l'étiquette en tirant sur  
25 le bord droit et on voit que seule la partie supérieure de l'étiquette 6 se détache et que la couche d'encre 7 et par conséquent le motif 8 constituant la première information spécifique 11 reste sur la couche adhésive 9 elle-même au moins partiellement restant sur le support 10.

En conséquence, le support 10 demeure identifiable, l'information  
30 spécifique 11 restant fixée sur le support 10.

L'étiquette 6 ne peut pas être positionnée sur un autre produit puisqu'elle est incomplète. Elle ne peut pas non plus être repositionnée sur le support 10 et



constitue ainsi un témoin d'inviolabilité lorsque l'étiquette est placée par exemple à cheval sur une ouverture pour des produits tels que des boîtes ou similaires.

Bien entendu, d'autres modes de réalisation à la portée de l'homme de l'art auraient pu être envisagés sans pour autant sortir du cadre de l'invention définie par les revendications ci-après.

5

## **REVENDEICATIONS**

1. Plaque multicouche pour la formation d'étiquettes auto-adhésives  
5 comportant un film protecteur (2) et un ensemble multicouche (3) définissant au moins une étiquette (6), CARACTERISEE :

en ce que l'ensemble multicouche (3) comporte :

- une couche frontale (4) ;
- au moins une zone anti-adhésive (5), assujettie par sa face supérieure à  
10 la couche frontale (4) ;
- au moins une couche d'encre (7) supportée par la face inférieure de la zone anti-adhésive (5) et constituant un motif (7) visible à travers la couche frontale (4) ;

- une couche d'adhésif (9), le motif (8) et au moins une partie de l'adhésif  
15 (9) de l'ensemble multicouche (3) restant sur le support (10) en cas de retrait de l'étiquette (6) préalablement positionnée sur ledit support (10) et

en ce que chaque étiquette (6) comprend au moins une zone anti-adhésive (5) avec un motif (8) constituant une première information spécifique (11).

2. Plaque multicouche selon la revendication 1, dans laquelle l'encre de la  
20 couche d'encre (7) est visible sous ultraviolets.

3. Plaque multicouche selon la revendication 2, dans laquelle la partie supérieure de la couche frontale (4) est imprimable et comprend une seconde information spécifique (12) correspondant à la première information spécifique (11) de cette même étiquette (6).

25 4. Plaque multicouche selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans laquelle la face inférieure de la couche frontale (4) non couverte par les zones anti-adhésives (5) comporte une information (13) non variable sur l'ensemble de ladite plaque (1).

30 5. Plaque multicouche selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans laquelle les informations spécifiques (11, 12) et non variables sont constituées d'une série de chiffres et/ou de lettres et/ou d'un graphisme.

6. Plaque multicouche selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans laquelle on prévoit une couche supplémentaire de colorant sur l'ensemble formé par le film protecteur (2) et la couche adhésive (9).

5 7. Procédé de fabrication d'une plaque multicouche pour la formation d'étiquettes (6) auto-adhésives comportant un film protecteur (2) et un ensemble multicouche (3) définissant au moins une étiquette (6), dans lequel on réalise :

- une première étape d'assemblage de la couche frontale (4) avec au moins une zone anti-adhésive (5) ;

10 - une étape de projection d'une couche d'encre (7) sur ladite au moins une zone anti-adhésive (5) ;

- une seconde étape d'assemblage entre un film protecteur (2) et une couche adhésive (9) ;

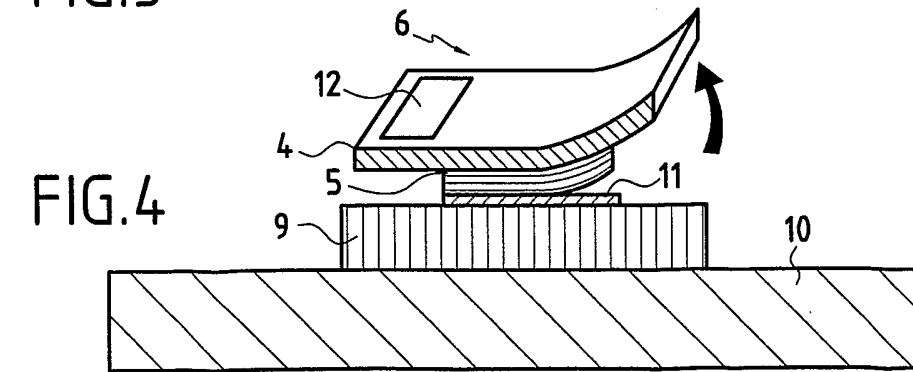
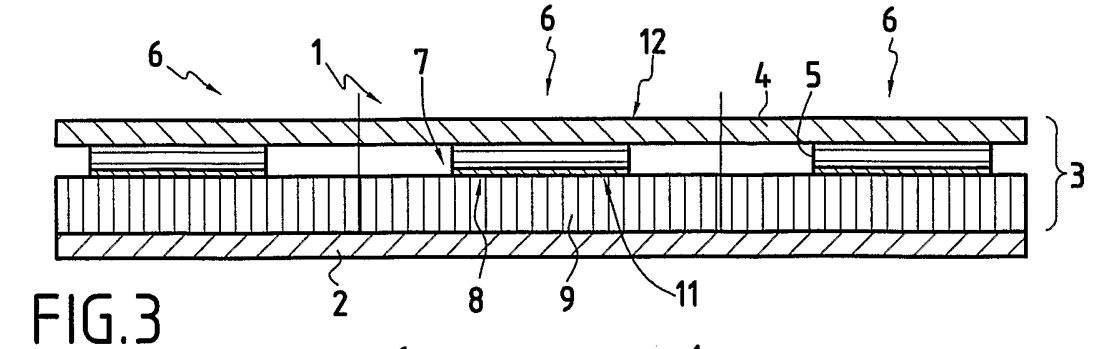
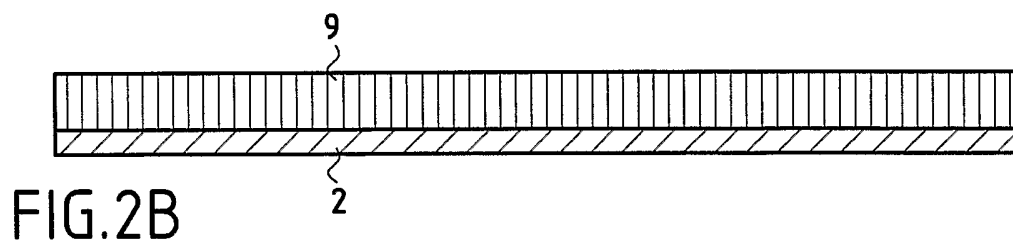
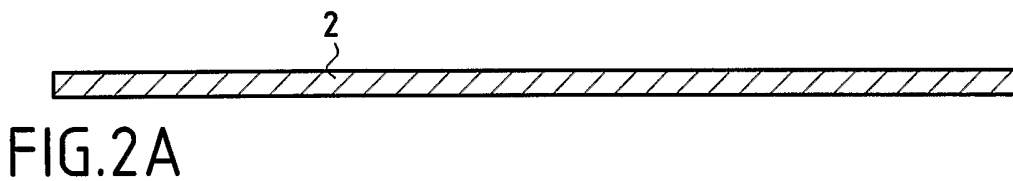
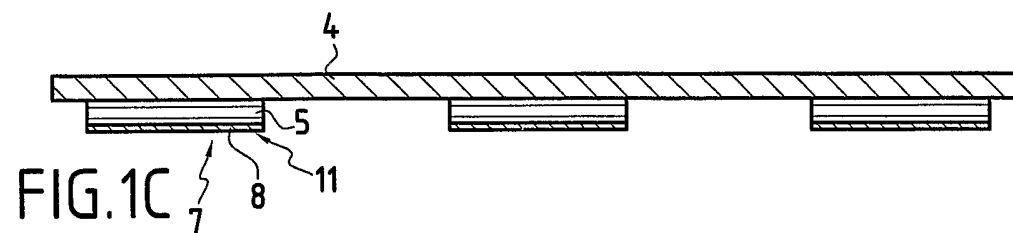
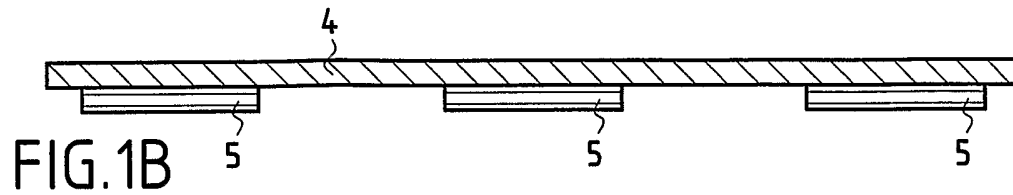
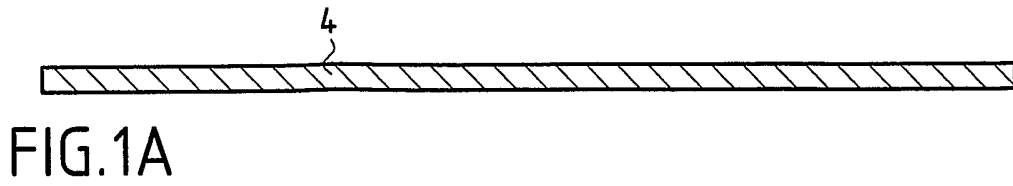
- une troisième étape d'assemblage des ensembles obtenus par les première et seconde étapes d'assemblages.

15 8. Procédé de fabrication d'une plaque multicouche selon la revendication 7, dans lequel on réalise en outre une étape de découpage permettant de définir des étiquettes (6).

9. Procédé de fabrication d'une plaque multicouche selon la revendication 7 ou 8, dans lequel on réalise une impression de la couche frontale.

20 10. Etiquette d'une plaque multicouche selon l'une quelconque des revendications 1 à 9.

1/1



# INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No  
PCT/FR2005/003267

<b>A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER</b> G09F3/02                      B31D1/02		
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC		
<b>B. FIELDS SEARCHED</b>		
Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols) B31D G09F		
Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched		
Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used) EPO-Internal		
<b>C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT</b>		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	DE 299 02 725 U1 (SCHREINER ETIKETTEN UND SELBSTKLEBETECHNIK GMBH & CO., 85764 OBERSCHLE) 6 May 1999 (1999-05-06)	1, 4, 5, 10
Y	page 9; figure 1	2, 3, 6
X	US 5 629 093 A (BISCHOF ET AL) 13 May 1997 (1997-05-13) column 8, lines 15-52; figures 1-3 column 10, lines 6-29	1, 8, 10
X	EP 0 491 099 A (THE KENDALL COMPANY) 24 June 1992 (1992-06-24) page 3, line 23 - page 4, line 17; figure 1	1, 8, 10
Y	WO 96/02434 A (THE PILLSBURY COMPANY) 1 February 1996 (1996-02-01) page 5, line 4 - page 8, line 27; figures	6
-/--		
<input checked="" type="checkbox"/> Further documents are listed in the continuation of Box C. <input checked="" type="checkbox"/> See patent family annex.		
* Special categories of cited documents :		
*A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	*T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family	
Date of the actual completion of the international search	Date of mailing of the international search report	
28 March 2006	06/04/2006	
Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer  Philippon, D	

## INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No  
PCT/FR2005/003267

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
Y	EP 1 278 173 A (FABRICA NACIONAL DE MONEDA Y TIMBRE - REAL CASA DE LA MONEDA; FABRICA) 22 January 2003 (2003-01-22) paragraph [0022]; figure 1 -----	2,3
A	WO 2004/032100 A (POLYMERIC CONVERTING LLC; DRONZEK, PETER, J., JR) 15 April 2004 (2004-04-15) page 17, line 26 - page 19, line 21; figures -----	1-10
A	US 5 456 969 A (SUZUKI ET AL) 10 October 1995 (1995-10-10) column 5, line 44 - column 9, line 58; figures -----	7-9
A	US 4 721 638 A (MATSUGUCHI ET AL) 26 January 1988 (1988-01-26) the whole document -----	1-10

# INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/FR2005/003267

Patent document cited in search report	Publication date	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
DE 29902725	U1	06-05-1999	NONE	
US 5629093	A	13-05-1997	AU 2952595 A BR 9508256 A CA 2194454 A1 EP 0770251 A1 HK 1013877 A1 JP 10502745 T WO 9602048 A1	09-02-1996 18-11-1997 25-01-1996 02-05-1997 23-06-2000 10-03-1998 25-01-1996
EP 0491099	A	24-06-1992	DE 69028309 D1 DE 69028309 T2	02-10-1996 23-01-1997
WO 9602434	A	01-02-1996	AT 174298 T AU 681044 B2 AU 3070795 A BR 9508783 A CA 2192848 A1 DE 69506554 D1 DE 69506554 T2 EP 0771291 A1 US 5641084 A	15-12-1998 14-08-1997 16-02-1996 25-11-1997 01-02-1996 21-01-1999 29-04-1999 07-05-1997 24-06-1997
EP 1278173	A	22-01-2003	ES 2197761 A1	01-01-2004
WO 2004032100	A	15-04-2004	AU 2003272766 A1 CA 2499742 A1 EP 1547055 A1	23-04-2004 15-04-2004 29-06-2005
US 5456969	A	10-10-1995	NONE	
US 4721638	A	26-01-1988	BE 903344 A1 CA 1267830 A1 CN 85107363 A DE 3534558 A1 FR 2570986 A1 GB 2167007 A KR 8905290 B1 NL 8502672 A	16-01-1986 17-04-1990 10-04-1986 17-04-1986 04-04-1986 21-05-1986 20-12-1989 01-05-1986

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°  
PCT/FR2005/003267

<b>A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE</b> G09F3/02                      B31D1/02		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
<b>B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE</b>		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) B31D G09F		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal		
<b>C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS</b>		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	DE 299 02 725 U1 (SCHREINER ETIKETTEN UND SELBSTKLEBETECHNIK GMBH & CO., 85764 OBERSCHLE) 6 mai 1999 (1999-05-06)	1, 4, 5, 10
Y	page 9; figure 1	2, 3, 6
X	US 5 629 093 A (BISCHOF ET AL) 13 mai 1997 (1997-05-13) colonne 8, ligne 15-52; figures 1-3 colonne 10, ligne 6-29	1, 8, 10
X	EP 0 491 099 A (THE KENDALL COMPANY) 24 juin 1992 (1992-06-24) page 3, ligne 23 - page 4, ligne 17; figure 1	1, 8, 10
	-/--	
<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
* Catégories spéciales de documents cités:		
*A* document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent *E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date *L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) *O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens *P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée		*T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention *X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément *Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier *&* document qui fait partie de la même famille de brevets
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée  28 mars 2006		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale  06/04/2006
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé  Philippon, D



# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°  
PCT/FR2005/003267

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Y	WO 96/02434 A (THE PILLSBURY COMPANY) 1 février 1996 (1996-02-01) page 5, ligne 4 - page 8, ligne 27; figures -----	6
Y	EP 1 278 173 A (FABRICA NACIONAL DE MONEDA Y TIMBRE - REAL CASA DE LA MONEDA; FABRICA) 22 janvier 2003 (2003-01-22) alinéa [0022]; figure 1 -----	2,3
A	WO 2004/032100 A (POLYMERIC CONVERTING LLC; DRONZEK, PETER, J., JR) 15 avril 2004 (2004-04-15) page 17, ligne 26 - page 19, ligne 21; figures -----	1-10
A	US 5 456 969 A (SUZUKI ET AL) 10 octobre 1995 (1995-10-10) colonne 5, ligne 44 - colonne 9, ligne 58; figures -----	7-9
A	US 4 721 638 A (MATSUGUCHI ET AL) 26 janvier 1988 (1988-01-26) le document en entier -----	1-10

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2005/003267

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 29902725	U1	06-05-1999	AUCUN	
US 5629093	A	13-05-1997	AU 2952595 A BR 9508256 A CA 2194454 A1 EP 0770251 A1 HK 1013877 A1 JP 10502745 T WO 9602048 A1	09-02-1996 18-11-1997 25-01-1996 02-05-1997 23-06-2000 10-03-1998 25-01-1996
EP 0491099	A	24-06-1992	DE 69028309 D1 DE 69028309 T2	02-10-1996 23-01-1997
WO 9602434	A	01-02-1996	AT 174298 T AU 681044 B2 AU 3070795 A BR 9508783 A CA 2192848 A1 DE 69506554 D1 DE 69506554 T2 EP 0771291 A1 US 5641084 A	15-12-1998 14-08-1997 16-02-1996 25-11-1997 01-02-1996 21-01-1999 29-04-1999 07-05-1997 24-06-1997
EP 1278173	A	22-01-2003	ES 2197761 A1	01-01-2004
WO 2004032100	A	15-04-2004	AU 2003272766 A1 CA 2499742 A1 EP 1547055 A1	23-04-2004 15-04-2004 29-06-2005
US 5456969	A	10-10-1995	AUCUN	
US 4721638	A	26-01-1988	BE 903344 A1 CA 1267830 A1 CN 85107363 A DE 3534558 A1 FR 2570986 A1 GB 2167007 A KR 8905290 B1 NL 8502672 A	16-01-1986 17-04-1990 10-04-1986 17-04-1986 04-04-1986 21-05-1986 20-12-1989 01-05-1986